

Public

- Personnel chargé d'opérations d'ordre électrique et non électrique, de manœuvre et de consignation réalisées sur des véhicules/engins à motorisation électrique et/ou hybride et sur les batteries
- Avoir des compétences en électricité, sur les véhicules ou engins électrique et ou hybride, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle (différencier les grandeurs électriques, identifier les dispositifs de protection, lire un schéma électrique, ...)
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

Prérequis

- Avoir suivi et validé une formation du même niveau que le recyclage

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 28 heures

Effectif

- Maximum réglementaire : 12 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, mise en pratique, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



Pack élec - Recyclage B0L-B1VL-B2VL-BCL-BRL-BEL - Mécaniciens polyvalents pour Véhicules/Engins électriques ou hybrides

Objectifs généraux

- ◆ Acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour réaliser en sécurité les opérations, sur des véhicules/engins à motorisation électrique et/ou hybride, et les batteries en tant que mécanicien automobile polyvalent conformément à la norme NF C 18-550

Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de quizz
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'une évaluation théorique et pratique

Validation

- ◆ Avis nominatif et individuel indiquant l'habilitation recommandée remis à chaque participant
- ◆ Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur conformément à la norme NFC 18-550
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Non inscrit
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Non inscrit



Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
■ Vérification du respect des prérequis ■ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels ■ Présentation de la formation ■ Modalités pratiques ■ Tour de table ■ Test de positionnement		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Réaliser des travaux d'ordre non électrique hors tension BOL exécutant et chargé de réparation	14 h 00 dont 1h30 de pratique
Module BOL - Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension - Préciser le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, travaux, chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique) - Respecter les instructions données par le chargé de réparation - Rendre compte de son activité (Exécutant) - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation - Rendre compte de son activité. (Chargé de réparation) - Analyser le risque électrique - Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.) - Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites - Analyser le risque électrique - Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail (Pour BOL Chargé de réparation) - Respecter et faire respecter la zone de travail - Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.) - Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (Pour BOL Chargé de réparation) - Vérifier et compléter l'attestation de consignation (Pour BOL Chargé de réparation). - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés - Identifier les équipements électriques et zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, etc.) - Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage - Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité - Effectuer des travaux hors tension avec ou sans voisinage (zone 1 pour BOL Chargé de réparation) - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident - Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique - Mettre en sécurité un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée - Enoncer Les risques liés aux opérations sur batteries - L'évaluation du risque électrique - Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Véhicules/engins électrique ou hybride
Mise en pratique Evaluations théorique et pratique		

▪ Décrire pour le véhicule/engin, les opérations de la : consignation / déconsignation ; mise hors tension/remise sous tension ▪ Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.). Pour le chargé d'intervention ou d'essai : pour les deux ▪ Analyser les risques liés à l'activité : d'intervention ; d'essai ▪ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée : Identifier les risques électriques et les moyens à mettre en œuvre (individuelle, collective) en fonction des situations ; Prendre en compte les autres risques (mécaniques, chimiques, etc.) ; Effectuer des mesures ; Placer des sondes ou capteurs sur une ou des bornes actives (Chargé d'intervention) ▪ Effectuer la connexion/déconnexion d'une batterie ou élément de liaison rentrant dans les limites de son habilitation (pour le BRL) ▪ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée ▪ Identifier les risques électriques et les moyens à mettre en œuvre (individuelle, collective) en fonction des situations ▪ Prendre en compte les autres risques (mécaniques, chimiques, etc.) ▪ Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés ▪ Identifier les équipements électriques et zones d'environnement objet des opérations (domaine de tension, zone d'environnement, etc.) ▪ Eliminer un risque de présence de tension dans la zone 4, par la pose d'un dispositif isolant tel qu'une nappe isolante (BRL) ▪ Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité ▪ Effectuer des travaux hors tension, en présence de tension avec ou sans voisinage Mise en Pratique Evaluations théorique et pratique	
---	--

N° SEQUENCE		DUREE
4	Dresser le bilan et la synthèse de la formation	/
▪ Bilan de la formation ▪ Synthèse du stage ▪ Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Salle équipée d'un ensemble multimédia